

BÂTIMENT DE L'ANCIENNE AÉROGARE DE MIRABEL :

**AÉROPORTS DE MONTRÉAL PROFITERA
D'UNE CONJONCTURE FAVORABLE POUR LE DÉMANTÈLEMENT
AFIN DE METTRE EN VALEUR SES TERRAINS AVEC ACCÈS AUX PISTES**

Montréal, le 16 septembre 2014 – Suite à l'appel d'offres lancé le 7 mai 2014, le conseil d'administration d'Aéroports de Montréal a autorisé aujourd'hui la Société à octroyer les contrats en lien avec le démantèlement du bâtiment de l'ancienne aérogare de Mirabel, inoccupé depuis 2004, et portant sur les lots suivants :

- Lot 1 : Décontamination et le démantèlement du bâtiment;
- Lot 2 : Travaux préparatoires et connexes liés au démantèlement du bâtiment.

Notons qu'Aéroports de Montréal a reçu plusieurs propositions pour chacun des deux lots et que le choix de l'adjudicataire s'est fait sur la base d'une analyse rigoureuse tenant compte de plusieurs critères, dont le prix.

« Dans l'ensemble, les prix soumis se sont avérés très avantageux, la conjoncture étant actuellement très favorable aux donneurs d'ouvrage, a déclaré le président-directeur général de l'administration aéroportuaire responsable des aéroports Mirabel et Trudeau depuis 1992.

« Aéroports de Montréal entend ainsi procéder sans délai afin de profiter de cette fenêtre d'opportunité unique et de remettre en valeur les terrains sous-jacents le plus rapidement possible. »

Tout en voulant respecter la confidentialité du processus d'appel d'offres, Aéroports de Montréal a précisé que la combinaison la plus élevée des deux lots est inférieure à 15 millions \$.

« La décision du conseil d'administration a coulé de source puisque le démantèlement coûtera beaucoup moins cher que les 25 à 35 millions \$ requis pour la mise à niveau, surtout en sachant qu'il s'agit ici d'un bâtiment inutilisé, qui est désuet et qui demeurerait désuet même après une éventuelle mise à niveau, de poursuivre M. Cherry.

« De plus, le démantèlement permettra le redéveloppement de tout un secteur de l'aéroport qui bénéficie d'un accès exceptionnel au tablier et aux pistes ainsi qu'à l'autoroute 50, le tout dans l'optique de créer des emplois et de la richesse pour la collectivité », d'ajouter le pdg d'Aéroports de Montréal.

Centre de foires

En ce qui concerne le projet de centre de foires piloté, entre autres, par le maire de Mirabel, M. Cherry a souligné qu'aucune entente formelle ne lie Aéroports de Montréal aux promoteurs et que, de l'aveu même de ceux-ci dans un document soumis à Aéroports de Montréal en août dernier, la Ville de Mirabel n'est pas en mesure de cautionner les engagements financiers requis pour prendre possession du bâtiment.

Au cours des dix dernières années, Aéroports de Montréal a déployé ses meilleurs efforts pour trouver une nouvelle vocation au bâtiment et a dépensé 30 millions \$ juste pour maintenir le bâtiment. Plusieurs projets ont été examinés : entre autres, un projet similaire de centre de foires a été présenté en 2010 mais n'a pas été poursuivi.

D'autre part, Transports Canada a confirmé il y a plusieurs mois que le bail foncier permettait le démantèlement du bâtiment en vertu de la clause de désuétude, comme ce fut le cas d'ailleurs au début des années 2000 pour plusieurs composantes de l'ancienne aérogare de Montréal-Trudeau qui ont été démantelées pour faire place aux nouvelles jetées internationale et transfrontalière.

Aéroports de Montréal

Corporation privée sans but lucratif, Aéroports de Montréal est gérée par un conseil d'administration pleinement responsable, ne reçoit aucune subvention gouvernementale et verse un loyer à Transports Canada ainsi que des taxes foncières. Depuis la privatisation des aéroports en 1992 jusqu'à la fin de 2013, Aéroports de Montréal a payé un total de 364 millions \$ en loyer et de 548 millions \$ en taxes foncières, en plus d'éviter au gouvernement du Canada des dépenses d'immobilisations de 2,7 milliards \$, tout cela sans compter les impacts économiques et fiscaux des entreprises établies sur les sites aéroportuaires.

(30)

Source : Christiane Beaulieu

Vice-présidente, Affaires publiques et communications